

CONJONCTURE FINANCIÈRE

Taux des crédits aux particuliers Martinique 2^e trimestre 2026

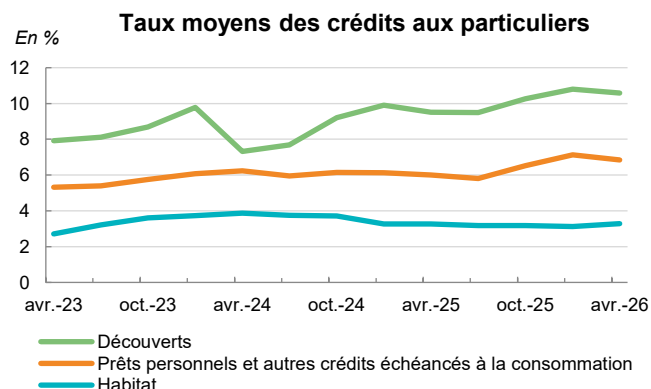
LE COÛT DU CRÉDIT AUX PARTICULIERS SUIT LES TENDANCES NATIONALES

Au deuxième trimestre 2026, les taux moyens des crédits aux particuliers évoluent de manière contrastée selon la nature des financements, conformément à ce qui est observé en France entière. Pour leur part, les taux directeurs de la Banque centrale européenne, qui avaient stoppé leur baisse et étaient restés stables depuis un an, ont été relevés en juin 2026 comme anticipé par les marchés.

- Le taux moyen des **crédits à l'habitat** augmente de façon modérée (+17 points de base – pb – sur le trimestre) et s'établit à 3,29 % (soit +17 pb par rapport au taux moyen en France entière) proche de son niveau d'il y a un an. Les crédits à l'habitat sont souscrits sur 22 ans en moyenne, pour un montant moyen de 120 000 euros.

- En revanche, comme pour les entreprises, le coût moyen des financements de trésorerie se replie ce trimestre après une hausse sur trois trimestres consécutifs. Ainsi, le taux moyen des **prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation** fléchit à 6,84 % (-29 pb), à +47 pb de plus qu'au niveau national. Le montant moyen de ces financements atteint 15 000 euros, sur une durée moyenne de 6 ans et demi. De même, le taux moyen des **découverts** diminue à 10,58 % (-22 pb), et demeure inférieur à ceux des autres DROM tout en restant nettement supérieur au national (+290 pb).

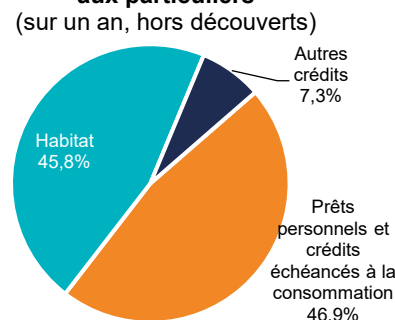
Caractéristiques des nouveaux crédits en Martinique



Sources : IEDOM, Banque de France (collecte RUBA)

© IEDOM

Répartition des flux de nouveaux crédits aux particuliers



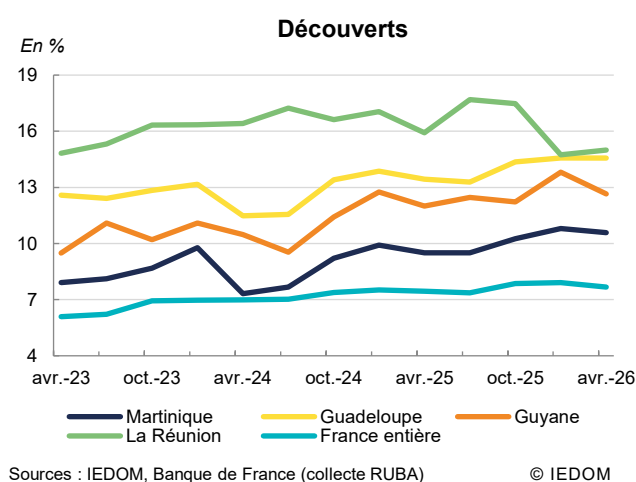
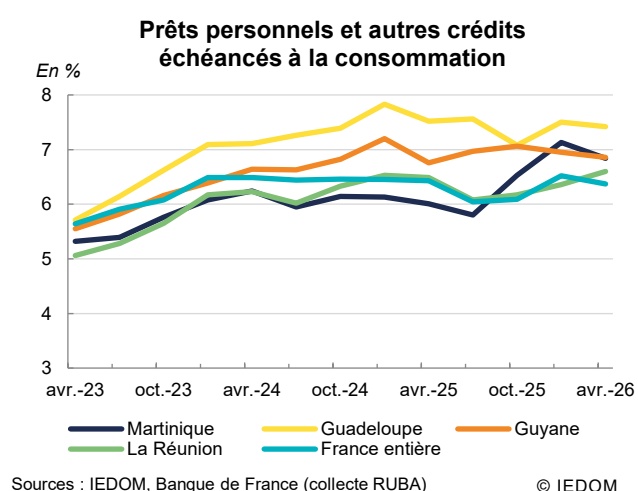
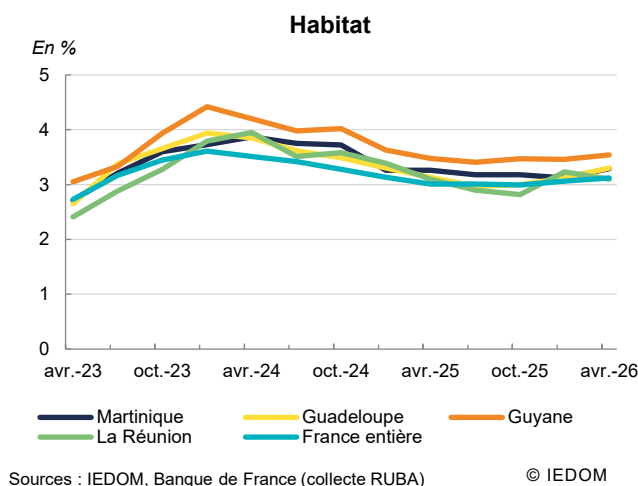
Sources : IEDOM, Banque de France (collecte RUBA)

© IEDOM

Taux moyens débiteurs en %		avr.-25	juil.-25	oct.-25	janv.-26	avr.-26	Variations (pb)	
Martinique	Découverts	9,51	9,50	10,26	10,80	10,58	107	-22
	Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation	6,01	5,80	6,53	7,13	6,84	83	-29
	Habitat	3,26	3,18	3,19	3,12	3,29	4	18
France entière	Découverts	7,45	7,37	7,86	7,91	7,68	23	-23
	Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation	6,43	6,04	6,09	6,52	6,37	-6	-15
	Habitat	3,01	3,01	2,99	3,06	3,12	11	6

Sources : IEDOM, Banque de France (collecte RUBA)

Taux moyens des crédits aux particuliers par géographie



Méthodologie

L'enquête est réalisée auprès des établissements ayant leur activité en Martinique. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du trimestre aux particuliers. Les particuliers désignent les personnes physiques à l'exception des entrepreneurs individuels. L'enquête de la Martinique exploite environ 20 000 déclarations relatives aux crédits consentis au cours du premier mois du trimestre.

À noter que depuis le 4^e trimestre 2025, le périmètre d'analyse s'est enrichi d'un établissement déclarant supplémentaire.

Les taux d'intérêt moyens pondérés ainsi que les montants de contrats nouveaux sont calculés conformément aux définitions harmonisées de la BCE. Les taux recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE), ils correspondent à la composante intérêt du taux effectif global (TEG). Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les crédits aux ménages sont définis de la façon suivante :

- (i) Les crédits à l'habitat intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat des ménages et ce quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT).
- (ii) Les découverts incluent toutes les utilisations de découvert enregistrées au cours d'un mois de référence ainsi que les crédits de trésorerie non échancés (crédits permanents ou revolving). Le montant déclaré est le montant débiteur moyen constaté au cours du mois de référence.
- (iii) Les prêts personnels incluent, en plus des prêts personnels, les financements de ventes à tempérament et les prêts sur carte de crédit.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : P. CROISSANDEAU ■ Responsable de la rédaction : J. IDIER

Rédaction : E. COYAN ■ Éditeur : IEDOM